

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28 MARS 2025



N° 23/2025

Le 28 mars deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 21 mars 2025.

**PRESENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Matthias Matron Adjoints ; M. Bertrand Hamot, Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, Mme Catherine Delormel, M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Yveline Desmedt par M. Pascal Bourgeteau, Mme Colette Dollez par M. Thierry Wims, M. Dominique Rauzier par Mme Martine Bourgoïn, Mme Béatrice Delamarre par Mme Annie Trézel, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet, M. Cédric Desmedt par M. Christophe Choquet, M. Cyril Rousseau par M. Bernard Dubouil.

**ABSENTE** : Mme Marie-Charlotte Vigne.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry Manfredi

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de suffrages exprimés : 28  
Votes Pour : 28  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Cession de la parcelle AM53

La commune est propriétaire d'une parcelle implantée au milieu du site de Chimirec. Cette parcelle AM53, d'une contenance de 173 m<sup>2</sup>, a été évaluée par le service des Domaines pour un montant de 1 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité

**DECIDE** de céder la parcelle AM 53 à la société CHIMIREC pour un montant de 1 400 €

**INDIQUE** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes afférents à cette vente

Ainsi délibéré pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20250328-23-2025-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2025  
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Thierry MANFREDI  
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée